



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT du 6 octobre 2013

Membres présents

Le Conseil d'Etablissement a été convoqué par courrier en date du 25 septembre 2013.

<u>Présents (14/16)</u>: M. LASSAUX, Mme MICHEL, M. ALFONSI, M. ROCQUE, M. FOURCASSIE, M. KHLIL, M. NAJJAR, M. CRISTINI, Mme TORRES, Mme CHALUMEAU, M. LOUSTALOT, M. PETITGENET, M. N'DIONG.

M. LASSAUX présente les excuses de Monsieur PICHOT qui ne peut être présent.

Votants: 13/14 présents

Le quorum est atteint, la séance peut débuter à 18h05.

Désignation d'un secrétaire de séance

Le secrétariat de séance est assuré par M. PETITGENET au nom des représentants des enseignants, auxquels échoit ce rôle conformément à la résolution adoptée lors du Conseil d'Etablissement du 19 novembre 2012.

Ordre du jour

- 1. Approbation du procès verbal du conseil d'Etablissement du 6 juin 2013.
- 2. Bilan de la rentrée 2013.
- 3. Information sur le PRF 2013
- 4. Information sur le calendrier des élections
- 5. Information sur les actions du projet d'établissement
- 6. Affaires financières
- 7. Carte des emplois pour la rentrée 2014
- 8. Point sur les travaux
- 9. Questions diverses

Secrétaire de séance

Christophe PETITGENET

Président

Bruno LASSAUX





1. Approbation du conseil d'établissement du 6 juin 2013 :

Pas de remarques particulières sur le PV du 6 juin 2013. Le PV est approuvé à l'unanimité (13 voix pour).

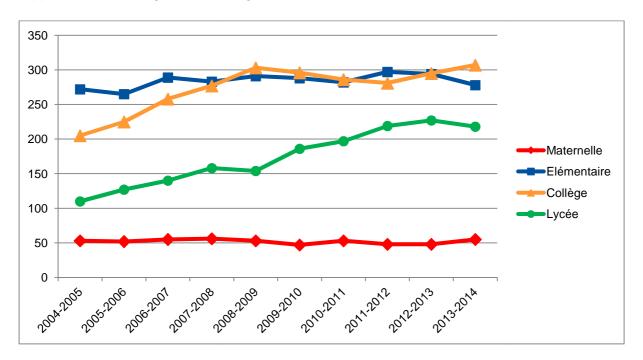
2. Bilan de rentrée 2013 :

Le bilan de la rentrée est plutôt positif pour Monsieur le Proviseur, même si cette dernière a pu être perturbée par différents aspects :

- Le déménagement des classes du lycée vers des bâtiments préfabriqués ;
- Les intempéries et la fermeture des locaux pendant 48h pour des problèmes électriques liés aux intempéries ;
- Les fortes chaleurs qui sollicitent fortement le réseau électrique via l'utilisation des climatiseurs (un diagnostic est en cours afin d'auditer le réseau à l'initiative de parents, mais en précisant qu'il n'y aura pas de gros travaux engagés avant le déménagement).

Tous les personnels recrutés étaient présents le 1^{er} septembre, à l'exception d'un documentaliste à mi-temps.

L'effectif des élèves reste globalement stable par rapport à l'an dernier (864 l'an dernier contre 858 aujourd'hui). Au cours des 10 dernières années, l'effectif progresse, et l'an prochain l'ouverture de deux classes (moyennes section + ½ grande section + ½ CP), soit environ 50 élèves supplémentaires, va grossir les rangs de l'établissement.



Etablissement homologué par le ministère français de l'Education nationale BP 4911 | Nouakchott (Mauritanie) | Tél.: +222 45 25 18 50 | Fax: +222 45 25 85 02 http://www.lftm-mr.net





Il faut cependant noter un léger fléchissement des effectifs au niveau du lycée et du primaire. Il s'agit d'un phénomène qui peut paraître passager mais qui selon certains aspects pose question :

- Des élèves n'ont pas été admis suite aux tests d'entrée en raison de résultats insuffisants.
- Le lycée a enregistré de nombreux départs depuis la rentrée d'élèves quittant la Mauritanie (12 départs), d'élèves inscrits l'an dernier qui ne se sont pas présentés (sans parfois nous prévenir) ou des élèves nouveaux inscrits ne sont pas venus, soit au total un volume de 40 élèves.
- Le problème spécifique de la 1^{ère} L, où l'effectif est déjà limité, se pose car 3 élèves ne se sont pas présentés ou sont partis.

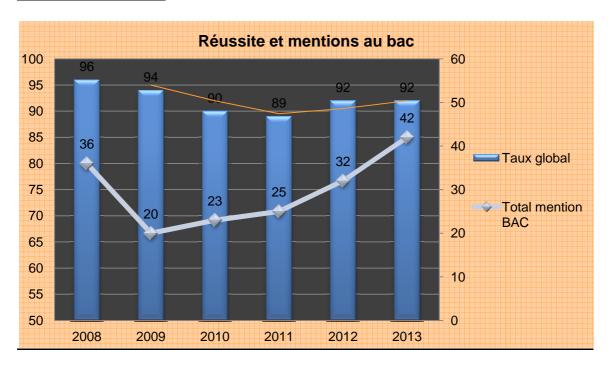
Il faudra sans doute revoir l'an prochain nos procédures de recrutement, et par conséquent les tests d'admission afin d'anticiper et se constituer « un vivier de réserve ». Il faudra également être vigilant à la façon dont les éventuelles listes d'attente seront gérées en précisant bien, pour éviter tout malentendu ou toute forme de pression, qu'elles ne sont valables que pour l'année en cours.

L'an prochain environ 120 élèves devront être recrutés au primaire (en raison de l'ouverture prévue de 2 classes et du changement de structure), ce qui pourra nécessiter la mise en place de « campagnes de recrutement ». Il s'agira donc d'élargir le recrutement mais en l'organisant différemment.

La répartition des effectifs selon les nationalités est la suivante :

- 39% de français
- 49% de mauritaniens
- 12% de nationalités tiers

Réussite aux examens







La réussite aux examens a été plutôt satisfaisante dans l'ensemble, avec un taux de réussite global de 92% au baccalauréat. Qualitativement, au regard du nombre de mentions en nette progression, ils paraissent meilleurs.

La déception provient du second tour des examens car très peu d'élèves ont finalement franchi l'admission suite aux épreuves du second groupe. On note également une petite déception en ce qui concerne la série ES qui a obtenu des résultats un peu moins bons que les années précédentes. Toutefois ces résultats étaient conformes aux résultats scolaires des élèves.

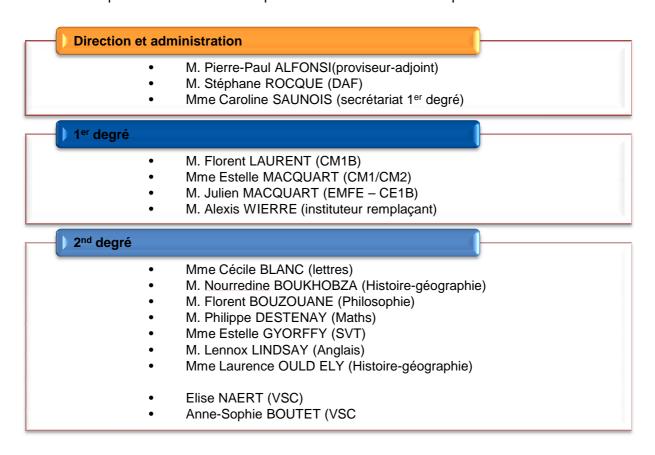
En filière L, nous avons obtenu 100% de réussite, ce qui est très positif pour la filière.

En filière S, le niveau de réussite est équivalent aux résultats attendus.

Au niveau du DNB, les résultats sont décevants avec un taux de réussite de 81%. Il conviendra cette année de travailler sur l'évaluation, notamment en ce qui concerne la validation des compétences du socle commun de connaissances. A cette session 2013, plusieurs élèves n'ont pas obtenu le DNB pour non validation du socle commun de compétences, sans être « rattrapés » par le jury.

Les personnels

16 nouveaux personnels sont arrivés pour cette rentrée. Ils sont répertoriés dans le tableau suivant.



La répartition des personnels du lycée selon les statuts de chacun est résumée dans le tableau suivant.





	EXPATRIES	RESIDENTS	RECRUTES LOCAUX
Primaire	1	12	7
Secondaire	7	16	16
TOTAL ENSEIGNANTS	8	28	23
Administration et Direction Vie scolaire ATOSS	4		5 6 19
TOTAL NON ENSEIGNANTS	4		30
TOTAL LFTM	12	28	53
AUTRES PERSONNELS	1 VI (service imm	obilier) – 2 VSC (t	utorat) – Vacataires

Chaque semaine 1163 heures de cours sont dispensées dans l'établissement, dont 456 heures au primaire et 707 heures au second degré.

La question de la présence de l'infirmière dans l'établissement est posée. Actuellement une seule infirmière couvre le temps de présence du primaire avec une astreinte en dehors de ses horaires. Elle part en stage en France environ toutes les 6 semaines en accord avec l'établissement et sans aucune prise en charge. Pendant ses absences une suppléance était assurée jusqu'à l'an passé, mais il n'y a eu qu'une suppléance partielle au moment de la rentrée. Cependant, la vacation sera assurée pour le reste de l'année.

3. Information sur le PRF 2013 :

Le PRF (plan régional de formation) a été élaboré au cours de l'année scolaire précédente lors du rassemblement des directeurs et des chefs d'établissement de la zone. La cellule de formation s'est réunie dans l'établissement le 22 septembre dernier. Elle a pour objectif d'organiser la formation des personnels en adéquation avec le PRF et d'élaborer la formation interne.

Cette année 21 vœux ont été satisfaits (8 pour le 1^{er} degré et 13 pour le second degré, en respectant les « droits » à stage qui sont imposés) pour 74 demandes de stage (37 dans le 1^{er} et 37 dans le 2nd degré). Les choix ont été opérés en fonction de l'adéquation avec le projet de zone, en privilégiant la possibilité de départ en stage des collègues n'ayant pas eu accès aux stages les années précédentes et en favorisant les liaisons inter-degrés.

D'autre part, des formations sont proposées à l'interne pour cette année scolaire :

- formation remplaçant (1^{er} degré)
- formation pour les recrutés locaux (1^{er} degré)





- formation TBI (1er et second degré)
- formation aux premiers secours (1^{er} et second degré)
- formation ATSEM
- formation gestion des conflits (trouver un formateur à Rouen, académie partenaire pour la formation continue).

<u>Question</u>: y-a-t-il possibilité d'organiser des stages pour les personnels ATOS? Aucune offre n'est prévue dans le PRF. Il faut formuler des demandes précises de besoins, pour envisager mettre en place des formations à destination de ces personnels à l'interne.

4. Information sur le calendrier des élections 2013

Le calendrier des élections aux différentes instances de l'établissement a été transmis aux personnels et aux parents. Les élections se dérouleront pendant la semaine du 13 au 16 octobre 2013.

ELECTIONS	DATES	
Elections des délégués de classes (collège, lycée)	29 septembre au 3 octobre 2013	
Election du représentant des élèves au CE	Mardi 15 octobre 2013	
Nomination au CVL en remplacement des membres ayant quitté l'établissement	Mercredi 16 octobre 2013	
Elections des représentants parents d'élèves au conseil d'école et au conseil d'établissement	Dimanche 13 octobre 2013	
Elections des représentants des personnels au CE	Mardi 15 octobre 2013	
Election des représentants des parents, des élèves et des personnels au conseil du second degré	Lors de la réunion du 1 ^{er} CE qui suit les élections	

M. LASSAUX informe que le matériel de vote a été adressé aux parents. Pour l'élection des représentants des parents au conseil d'école et au conseil d'établissement une liste est présentée par l'APELF. Les enseignants présentent 2 listes pour l'élection de leurs représentants au CE ; les personnels ATOSS une liste.

5. Information sur les actions du projet d'établissement (période 2012 – 2015)

Les actions mises en place cette année suivent les grands axes du projet d'établissement :

- Objectif nº1 : Promouv oir la réussite scolaire
- Objectif nº2 : L'élève acteur de son établissement et de son environnement





Objectif n³: rayonnement et ouverture culturelle de l'établissement

Il a été décidé de réduire le nombre d'actions menées dans l'établissement (par rapport à l'année précédente) afin de ne pas se disperser, mais au contraire de se recentrer sur les fondamentaux :

- 7 actions au primaire sont présentées par Mme MICHEL.
- 15 actions retenues pour le secondaire le sont par M. ALFONSI.

6. Les affaires financières

Monsieur ROCQUE présente ensuite la régularisation des encaissements famille sur les « fichiers cahiers » du primaire. Ces fichiers ont été acquis par l'établissement l'an passé pour permettre l'avance aux familles, puis revendus aux familles en cette rentrée scolaire. Il s'agit simplement d'une avance faite par le lycée pour faciliter l'achat de ces livrets par les parents. Il convient au cours du CE de valider les tarifs de ventes des « fichiers » aux familles.

Ces tarifs de vente des fichiers sont validés à l'unanimité.

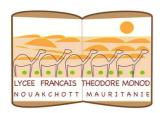
7. Carte des emplois pour la rentrée 2014

La carte des emplois de résidents pour la rentrée 2014 doit être présentée au CTP de l'AEFE en décembre prochain. Il revient aux conseils d'établissement d'élaborer leurs propositions de transformation, fermeture ou ouverture de postes et de les adresser à l'Agence pour le 11 octobre.

- M. LASSAUX présente les propositions suivantes.
 - 1. La création de deux postes de professeur des écoles pour répondre à l'ouverture des 2 classes en primaire à la rentrée 2014. Le schéma de modification des structures du primaire présenté l'an dernier prévoit en effet à cette rentrée le passage de 14 à 16 divisions (1 MS, ½ GS et ½ CP supplémentaires).
 - 2. La création d'un poste de documentaliste pour le CDI du nouveau lycée. Le nouveau CDI pour un fonctionnement optimal aura besoin de personnels de documentation qualifiés qui s'investissent durablement dans leur fonction et qui soient à la fois spécialistes du traitement documentaire, personne ressource et pédagogue.
 - 3. Les besoins actuels dans les matières scientifiques (sciences physique et SVT) sont nettement supérieurs aux apports d'enseignants dans ces deux disciplines. Ils sont comblés par des heures supplémentaires (plus de 20 pour les deux disciplines). Il est donc proposé le basculement de Mme GHOUL (actuellement à mi temps dans chaque matière) à temps plein en SVT et la création d'un poste de résident en sciences physique afin de réduire au maximum le recours aux heures supplémentaires.

La proposition globale porte donc sur la création de 4 postes supplémentaires.

Les propositions de modification de la carte des emplois proposées par Monsieur le Proviseur sont acceptées à l'unanimité (13 votes pour).





Prévisions pour le mouvement 2014

- M. LASSAUX présente ensuite les prévisions de mouvement pour la rentrée 2014.
 - Postes susceptibles d'êtres vacants :
 - 5 postes au premier degré (Mme GAY, Mme SARBONNE, M. SARBONNE, Mme TORRES, M. WIERRE)
 - 7 postes au second degré (M. BOUKHOBZA, M. BUCHIN, M. LOUSTALOT, M. MAIREL, M. PETITGENAT, Mme ROIG, M. STEPHAN).
 - Postes vacants :
 - 4 postes au premier degré (Mme CATY, Mme CHARLOT, Mme LEGRAND, M. LAURENT=
 - 1 poste au second degré (M. FREDJ, poste d'expatrié).

8. Point sur les travaux :

Le déménagement est toujours prévu pour le printemps 2014. Actuellement le chantier a environ 2 semaines de retard sur les délais prévus. Les intempéries ont retardé quelque peu le projet, ainsi que les problèmes liés aux approvisionnements en béton notamment mais n'ont pas remis en cause le déroulement du chantier.

Lors du déménagement prévu au printemps, les primaires passeront dans les bâtiments provisoires. Se posera alors le problème de la cour de récréation pour ces élèves, qui en l'état actuel n'existe pas. Cette question sera réfléchie lors de la visite de la mission immobilière qui se tiendra la semaine précédant les vacances de la Toussaint.

L'espace fumeur lycée (non existant désormais) est ensuite évoqué par le Proviseur. Les lycéens, pour des questions de sécurité, ne peuvent plus sortir de l'établissement notamment au moment des récréations. Malgré l'interdiction, certains se cachent dans différents recoins de l'établissement pour fumer. De plus, le lycée n'a pas les moyens humains pour la faire respecter correctement au regard également de la configuration actuelle. Cette question a été soulevée à plusieurs reprises par les élèves, lors des CVL, ressentant cette décision qui date de juin 2012 comme particulièrement injuste, insistant sur le fait que dans tous les autres lycées français les élèves peuvent fumer à l'extérieur. Elle mérite ainsi une réflexion.

Monsieur le Proviseur fait part de son embarras quant à cette question car il sait être dans l'impossibilité d'endiguer ces transgressions, et par conséquent de faire respecter la règle. Ce qui n'est sans susciter des interrogations quant à la valeur même de cette règle.

Monsieur NAJJAR trouve impensable que cette interdiction puisse être remise en cause ou de prévoir de remettre en place un espace fumeur. Il convient d'après lui de maintenir fermement le règlement intérieur tel qu'il est actuellement. Cet argument est repris par une majorité des membres





du conseil qui considèrent qu'il faut effectivement ne rien bouleverser en la matière même si la règle est inapplicable.

M. FOURCASSIE propose de mettre en place des mesures d'accompagnement et de prévention tout en maintenant cette interdiction. M. NAJJAR se propose de participer en intervenant dans les classes.

10. Questions diverses

- 1. Serait-il possible de mettre en place un seuil maximal de température de travail dans les salles de classe lorsque les systèmes de climatisation ne sont pas suffisamment fonctionnels? Nous sommes confrontés ici, à la vétusté du réseau électrique et aux conditions climatiques difficiles. Nous mettons en œuvre les ressources nécessaires pour palier aux difficultés, mais nous ne pouvons pas nous lancer dans des dépenses importantes de remise en état du réseau électrique eu égard aux travaux futurs. Un groupe de parents, représentant des sociétés spécialisées sur cette question, effectuent actuellement un diagnostic des installations du lycée et pourront ensuite soumettre des propositions au lycée.
- 2. Existe-t-il actuellement un cheminement d'évacuation en cas d'incendie au niveau des bâtiments préfabriqués ? Oui prévu dans le cadre du PPMS, mais qui doit être actualisé avec l'installation des modulas.
- 3. Aurait-il été possible d'anticiper les problèmes liés aux intempéries par une fermeture du lycée, des aménagements ? L'ampleur des intempéries a surpris tout le monde et il était difficile d'anticiper.
- 4. Le lycée français a-t-il un plan de sécurité validé par un organisme externe? Oui et le plan est validé par les services de l'ambassade. D'autre part, lors des soucis électriques, la sécurisation du lycée a été validée par un cabinet de contrôle agréé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h. M. le Proviseur remercie l'ensemble des membres du conseil pour leur participation.









CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 6 OCTOBRE 2013

Nom - Prénom	Fonction	Emargement
Monsieur LASSAUX Bruno	Proviseur	MIL
Monsieur ALFONSI Pierre Paul	Proviseur Adjoint	1
Monsieur ROCQUE Stéphane	DAF	11/16
Madame MICHEL Brigitte	Directrice de l'école Primaire	Mohrs
Monsieur FOURCASSIE Sylvain	Chef du SCAC	Sympos
Monsieur CRISTINI Eric	Chef de service de la Section Consulaire	aus
Monsieur PICHOT Denis	Représentant de l'U.F.E.	Absent
Monsieur SYLLA Boubou	Représentant F.D.M.	Absent
Monsieur PICHOT Joël	Elu à l'A.F.E.	cycure
Monsieur NAJJAR Raymond	Représentant des Parents d'Elèves	+3/
Monsieur OULD HAMADY Ahmady	Représentant des Parents d'Elèves	Alval
Monsieur KHLIL Mohamed - LEMINE	Représentant des Parents d'Elèves	301
Monsieur SALLY Boubou	Suppléant, Représentant des Parents d'Elèves	
Madame SUPERBIELLE Fabienne	Suppléante, Représentante des Parents d'Elèves	
Monsieur LEMRABOTT Lemine	Suppléant, Représentant des Parents d'Elèves	
Monsieur LOUSTALOT Patrick	Représentant des Enseignants	M
Madame TORRES Tatiana	Représentante des Enseignants	the
Monsieur PETITGENET Christophe	Représentant des Enseignants	Delitzent
Madame CHALUMEAU Béatrice	Suppléante, Représentante des Enseignants	3
Monsieur GAKALLA Jean-Pierre	Suppléant, Représentant des Enseignants	





Madame MACIRE Marie-Christine	Suppléante, Représentante des Enseignants	
Madame ROIG Leslie	Suppléante, Représentant des Enseignants	
Monsieur N'DIONG Hamedine	Représentant des Personnels Administratifs et de Service	Don
Monsieur DIOP Ousmane	Suppléant, Représentant des Personnels Administratifs et de Service	411).
Monsieur SECK Abdoul	Représentant des Elèves	Absent
Mademoiselle LEGRECO Simona	Représentante des Elèves	Absente
Mademoiselle N'DARY Hana	Vice-Présidente du CVL	Absente

Présent : 14 / 20

Votants : 13/15

Quorum: 10